

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2019, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Jean Moulin Lyon 3,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 1er avril 2019 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2019 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2019, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Monsieur BESSIERE Frederic, attaché d'administration de l'état hors classe, président, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame GAY Chantal, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame TAILLENDIER Nathalie, ingénieure d'études classe normale, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Madame TESSIER Valérie, attachée principale d'administration de l'état, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur TIBERGHEN Nicolas, technicien de recherche et de formation classe normale, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur SOGNO Hervé, attaché principal d'administration de l'état, suppléant, Université Jean Moulin Lyon 3, Lyon.

Fait à Lyon, le 16 mai 2019



Le Président

Jacques COMBY